



Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Objectif atteint : une augmentation de taxe inférieure à celle du taux d'inflation**

COATICOOK, LE 19 DÉCEMBRE 2011 – Un autre exercice financier est sur le point de se conclure. C'est à ce moment le temps de préparer le nouveau budget. Depuis déjà quelques semaines, le conseil y travaille pour arriver à un produit qui, nous le croyons, inclut toutes les demandes qui ont été formulées au cours de l'année et, plus spécifiquement, à la suite de la journée de réflexion d'octobre dernier. On se rappellera qu'à la sortie de cette journée, on parlait du maintien du niveau actuel de services et de l'accueil de nouvelles demandes. Tout ça peut se réaliser, mais non sans impact sur le total des dépenses qu'on retrouve dans le budget.

Tout au long du processus, nous avons retenu et analysé les demandes particulières qui nous avaient été soumises tout en évaluant l'impact qu'elles ont sur le fardeau fiscal.

On vous rappelle que chaque sou de taxe génère environ 70 000 \$. Donc, toute économie ou réduction de ce montant se traduit par une réduction d'autant du taux de taxe. L'inverse est aussi vrai.

La bonne nouvelle, c'est qu'avec le budget qui a été adopté le 19 décembre courant, il a été possible d'inclure près de 2 M \$ d'immobilisations à même les revenus. Ce montant a déjà été atteint dans le passé, mais il n'avait jamais été budgété. L'analyse en a été faite avec beaucoup de sérieux en collaboration avec les directeurs de services. La population verra donc encore beaucoup de projets se réaliser en cours d'année 2012 sans faire appel à du financement à long terme.

Quelques projets spécifiques pourront toutefois être financés sur plusieurs années. Quand on parle, par exemple, de réfection de barrages et de remise en fonction d'une centrale hydroélectrique ou de millions de dollars à investir dans des équipements tels l'aréna ou une station de pompage d'aqueduc, il est impensable de tout payer comptant.

Au niveau de la masse salariale, nous vous rappelons que les négociations se poursuivent et qu'il faut prévoir des sommes pour assurer le maintien de l'équité salariale et instaurer une nouvelle structure salariale qui tient compte de l'équité interne.

### **Résultats 2011**

L'année 2011 nous a fait vivre son lot de malchances quand on pense aux importantes chutes de neiges du début de l'exercice, suivies des inondations, principalement celles du 27 avril, mais aussi celles des fins de mai et d'août. Des centaines de milliers de dollars ont été nécessaires pour rétablir la situation. Une partie sera couverte par notre police d'assurance et peut-être une autre par un décret du gouvernement. Toutefois, pour réussir à boucler, il a fallu aller puiser au moins 100 000\$ dans le surplus accumulé. Heureusement que nous en disposons. Certains coups durs ne peuvent être anticipés lors de la préparation des budgets. Il est primordial de maintenir certaines réserves, au cas où...

À cette étape-ci, nous croyons que l'exercice 2011 devrait se conclure avec un léger surplus, de l'ordre de 117 000\$. Pour y arriver, il a toutefois fallu aller solliciter le fonds de roulement pour plus de 900 000\$. Comme il faut renflouer ce fonds, des remboursements annuels de 97 460 \$ seront nécessaires dès 2012.

### **Budget 2012**

C'est donc un budget de 20 201 600 \$ que nous avons adopté, incluant un record de 1 984 000\$ de dépenses en immobilisations à même les revenus.

En comparaison au budget adopté en 2011, ça représente une augmentation de 3 % des dépenses. En voici quelques exemples : augmentation de 1% de la TVQ, la masse salariale, les assurances générales, la préparation des festivités du 150ième, l'entretien du matériel et des véhicules, le remboursement au fonds de roulement, la bonification du programme d'accès à la propriété et la nouvelle aide à la construction de condominiums, l'augmentation de quotes-parts à la MRC, au CLD et aux régies inter-municipales, le nouveau programme de rénovation urbaine, etc.

Pour équilibrer le budget, après avoir identifié toutes les autres sources de revenus, le taux de la taxe foncière augmente de 2¢ du 100\$ d'évaluation pour les immeubles résidentiels, de 82¢ à 84¢, de 4¢ pour les commerciaux et industriels, de 96¢ à 1\$ et de 2% d'augmentation des taxes de services (aqueduc, égouts et gestion des matières résiduelles). Quant à la taxe d'affaire, elle est maintenue à son niveau actuel.

Une simulation, basée sur la valeur moyenne d'une résidence de 160 000\$ se traduit par une augmentation de moins de 40 \$ du fardeau fiscal, une équivalence de 2,3%. Un taux bien en-deçà de celui de l'inflation.

Enfin, nous avouons être fiers du budget adopté et remercions le personnel de la Ville qui y a participé.

Bertrand Lamoureux,

Maire de Coaticook

**Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications**

**Tél : 819-849-2721 #256**